

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 75 (1946)

Heft: 2

Artikel: Rythme, travail et musique

Autor: Marmy, E.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1040663>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les doués, c'est-à-dire les éléments aptes à faire un apprentissage régulier et qui deviendront un capital nouveau dans l'ordre professionnel ; les déficients mentaux ou physiques pour lesquels la sollicitude de l'Etat doit faciliter l'établissement dans la vie, de telle sorte que, si le gain ne peut toujours compenser la perte, le sacrifice de la société soit le moindre possible ; enfin les victimes d'un mauvais choix professionnel qu'il faut parfois rééduquer et diriger sur une autre voie.

La tâche de l'orienteur ne peut être réduite à un conseil à prodiguer. A quoi servirait l'avis d'un conseiller de profession sur les possibilités du candidat et le métier à choisir, si aucune place ne pouvait être découverte ? A quoi servirait le diagnostic du médecin si le remède proposé était introuvable, voire même inexistant ? De même, le conseil le mieux fondé ne serait d'aucune utilité si l'orientation professionnelle ne poursuivait son rôle jusqu'au placement des apprentis. Car, en fait, c'est bien là, avec la conclusion d'un contrat d'apprentissage, l'aboutissement de ses efforts.

Enfin, très souvent, le conseiller de profession doit pouvoir aider financièrement les candidats nécessiteux, afin que leur apprentissage puisse être fructueux et conduit à bonne fin.

Voilà, en résumé, le problème et la tâche de l'Orientation professionnelle. Cette institution est appelée à jouer un rôle considérable dans la politique sociale et économique, en travaillant à réaliser la gageure de mettre chacun à la place qui lui convient le mieux et de maintenir un sain équilibre dans le domaine du travail, pour le plus grand bien de chacun en particulier et pour celui de la société.

A. SUDAN.

Rythme, travail et musique

Le besoin de créer, de faire éclore une œuvre de la matière se manifeste chez l'homme par le *travail*, le *jeu* et l'*art*. Le travail est l'effort qui se met au service d'une œuvre utile, destinée au service de l'humanité¹. Notre but, dans ces lignes, est de montrer qu'il obéit à la loi du rythme comme tous les autres phénomènes de la nature soumis au changement.

C'est dans le travail *manuel* qu'apparaît le mieux cette loi du rythme. Les mouvements et les efforts musculaires exigés par les différents métiers se laissent en effet décomposer, la plupart du temps, en éléments rythmiques fort bien marqués : on y constate des temps forts et des temps faibles, aisés à déterminer dans les

¹ BORNE, *Le travail et l'homme*, Paris, 1937, p. 111.

mouvements d'élévation et d'abaissement, d'avancement et de retrait, d'écart et de rapprochement, de dilatation et de contraction des membres du corps mis en action dans l'exercice de ces métiers. Quelquefois, ce rythme est silencieux, purement visuel, comme celui de la main qui coud, des doigts qui tricotent ; d'autres fois, le temps fort est marqué par un bruit, et le rythme est auditif, comme celui du forgeron frappant sur l'enclume.

Le rythme du travail n'est pas commandé seulement par la structure de nos organes, ni uniquement par des exigences d'ordre esthétique. Il est souvent une nécessité pratique. C'est le cas des métiers où le travail se fait par équipe : chacun s'entraîne alors l'un l'autre et rend la tâche du voisin plus aisée par le fait que chacun ne marque que l'un des temps de la mesure au lieu de les marquer tous. Il se produit de cette manière une chaîne rythmique, d'où résulte une sorte d'incantation, de bercement qui est la traduction extérieure de l'automatisme intérieur et de l'habitude acquise. Ce mouvement rythmique permet à l'esprit de se libérer, dans une certaine mesure, de la matière. Ici apparaît la finalité du rythme, qui est de mettre de l'ordre dans la matière pour en faciliter la possession, la saisie et l'entière maîtrise par l'esprit. Le rythme est donc un facteur de joie, d'exultation, de rendement, de fécondité, parce qu'il permet à la partie supérieure de notre être de se libérer des exigences du monde physique.

On pourrait citer de nombreux exemples de ce rythme dans le travail collectif. Qui n'a pas pris plaisir à écouter le rythme des marteaux des forgerons battant le fer¹, celui de la hie des paveurs sur la chaussée, celui des rames sur l'eau, celui des fléaux dans la grange, celui des faux qui couchent les andains, celui des cognées s'acharnant sur le pied d'un fût, celui des pioches des cheminots sur les voies ferrées ? Qui n'a pas vu le geste élégant des couvreurs qui se passent les tuiles de main à main ? Chaque travail a sa poésie, sa musique. Certains bas-reliefs assyriens et égyptiens nous montrent quelle proportion avait prise, dans l'esclavage antique, cette rythmique de l'activité humaine. On y voit de véritables armées d'esclaves tirant sur des cordes fixées à quelque monolythe gigantesque qui s'avance sur des madriers, et, commandant la manœuvre, un chef de chantier, accompagné parfois d'un joueur de flûte. Ces grandes manœuvres d'ensemble, exécutées en cadence, devaient être quelque chose de saisissant ; elles rappellent celles des Lilliputiens traînant le corps du géant Gulliver ou les fêtes du machinisme moderne. On

¹ *Illi inter sese magna vi brachia tollunt
In numerum versantque tenaci forcipe ferrum.*

VIRGILE, *Georg.* IV, 174-5.

comprend qu'un Stravinsky ou un Verhaeren aient cherché dans le travail humain leurs inspirations.

La flûte dont nous parlons ajoute un nouvel élément au rythme de l'action : celui de la musique, instrumentale ou vocale. La musique accompagne souvent le travail. Que l'on songe au rôle du tamtam dans les tribus sauvages. Que l'on songe à la place de la chanson populaire dans les métiers et les occupations domestiques. Un auteur allemand ¹ a composé tout un livre sur ce sujet : il a recueilli les rythmes et les chansons en usage dans les divers métiers et dans les diverses régions du globe ; ceux et celles du meunier, du tisserand, de la fileuse, des ménagères, des bateleurs, des maçons, des portefaix, des laboureurs, etc., en Afrique, en Asie, en Egypte, en Russie, etc. Ces chansons comportent souvent un dessin mélodique des plus rudimentaires, un texte insignifiant : preuve que leur première raison d'être est le rythme, rythme guerrier ou berceur, lent ou rapide, destiné à soutenir, renforcer et poétiser celui du travail.

Nous n'avons parlé que du travail manuel parce que le rythme y est plus visible. Mais on pourrait trouver également un rythme dans le travail de l'*esprit*. Les pédagogues ont étudié, par exemple, le rythme de l'attention chez l'écolier. Au cours d'une journée, d'une matinée de classe, l'élève n'offre pas des dispositions intellectuelles uniformes : il évolue d'une heure à l'autre. Chaque maître sait que l'heure de huit à neuf ou, mieux encore, de neuf à dix le matin est plus favorable au travail que celle de onze à midi ou de trois à quatre, que le mardi est meilleur que le samedi. Il y a un rythme aussi dans les centres d'intérêt qui sont l'objet du travail de l'esprit. Chaque âge de la vie a ses préoccupations intellectuelles et morales typiques. Wæber a même découvert un rythme dans l'évolution générale de la pensée à travers les civilisations et l'histoire.

Quoi qu'il en soit, le rythme étant fonction du mouvement, à mesure qu'on s'éloigne du devenir pour se rapprocher de l'être, le rythme tend à disparaître et fait place au repos. Voilà pourquoi il est moins perceptible dans la vie et le travail de l'esprit que dans ceux du corps. Le contemplatif est presque affranchi de la loi du rythme matériel et Dieu est l'Acte Pur, c'est-à-dire un océan de vie, où la plénitude de l'être transcende la fluidité mouvante du devenir.

E. MARMY.

¹ BÜCHER, *Arbeit und Rythmus*, Leipzig, 1909.